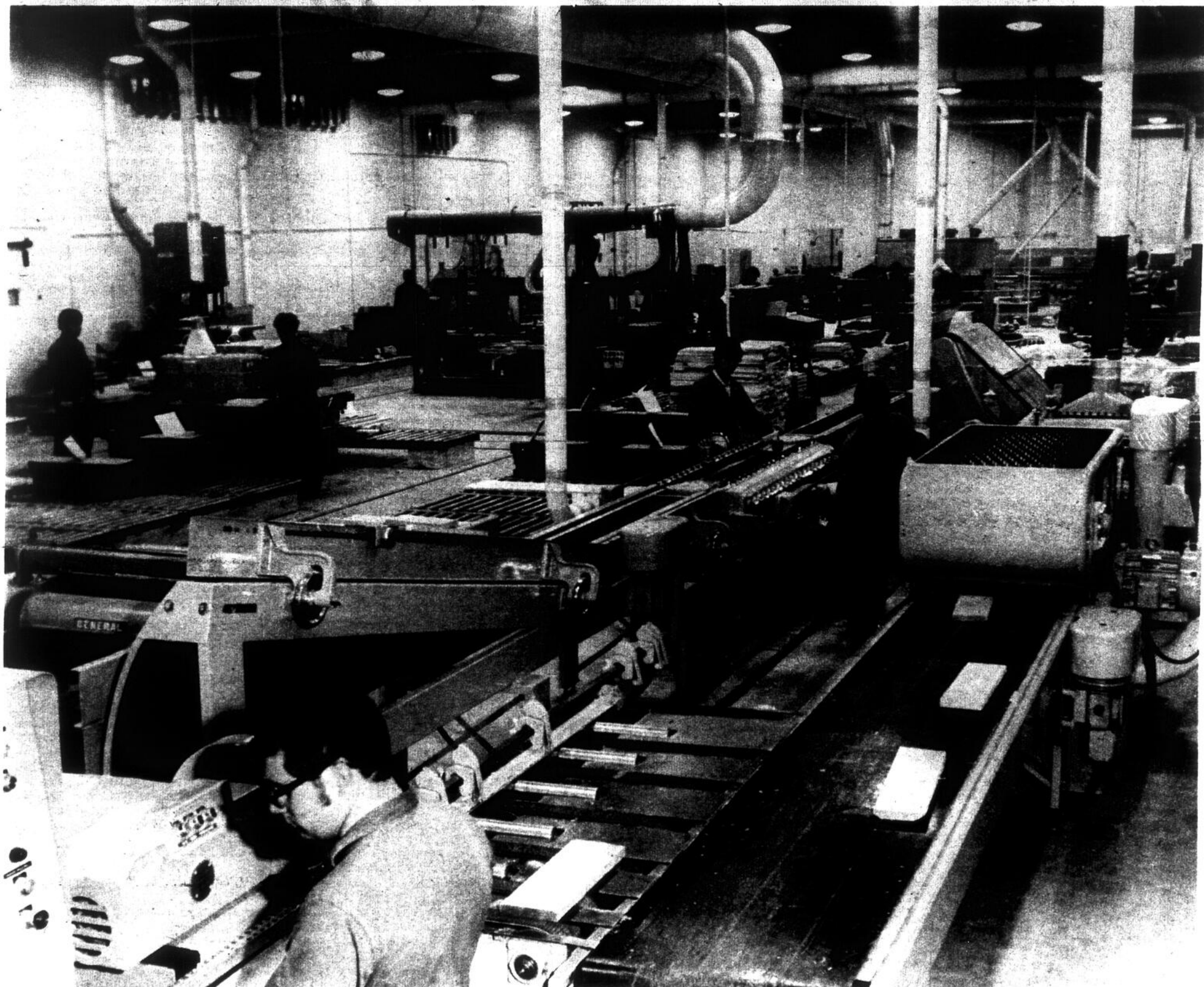


CEGEP DE VICTORIAVILLE

TECHNIQUES

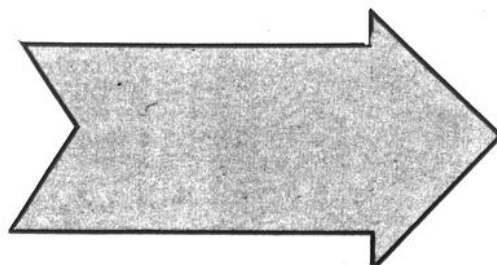
du MEUBLE et du BOIS OUVRE



Département du débitage

NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Au Pavillon du Meuble et Bois Ouvré se dispense un enseignement de deux niveaux bien distincts par les pré-requis, le contenu des programmes, les objectifs, la durée des études, etc.

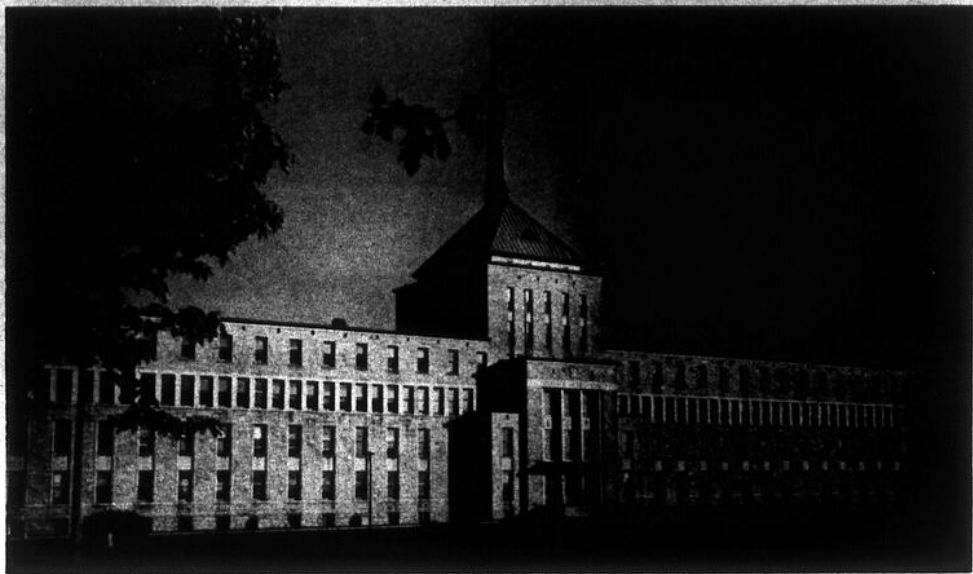


- ★ **AU SECONDAIRE:**
Formation d'opérateurs spécialisés, page 5
- ★ **AU COLLEGIAT:**
Formation de technologues, page 4
- ★ **EDUCATION PERMANENTE:**
Formation professionnelle, pp. 6,7,8

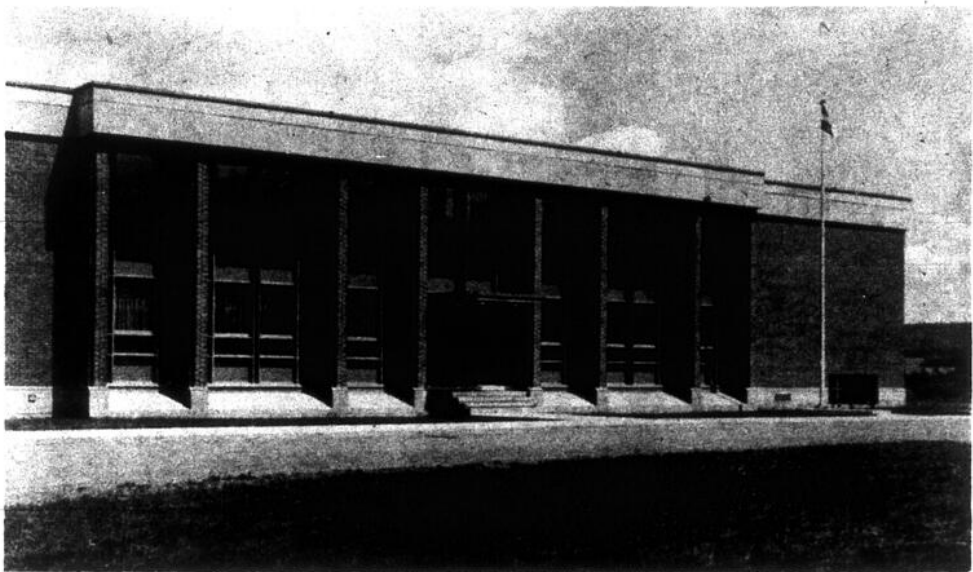
CE SUPPLEMENT EST OFFERT PAR:

- ★ Daveluyville Furniture Ltd.
- ★ Gérard Ouellet Inc.
- ★ H.P.L. Furniture Ltd.
- ★ Princeville Furniture Ltd.

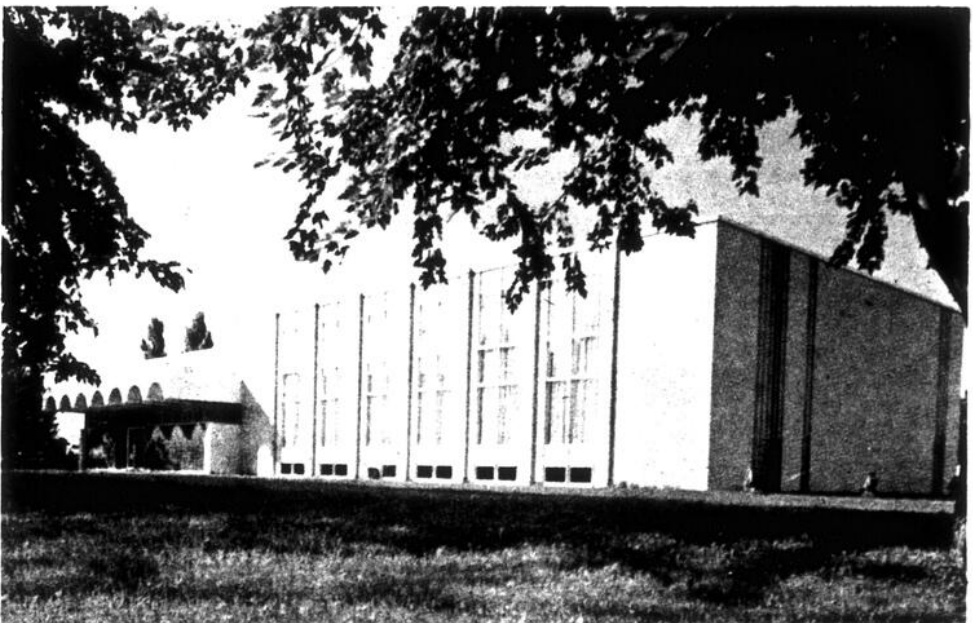
- ★ Roland Boulanger & Cie Ltd.
- ★ Royal Chesterfield Inc.
- ★ Victoriaville Furniture Ltd.
- ★ Victoriaville Upholstering Ltd.



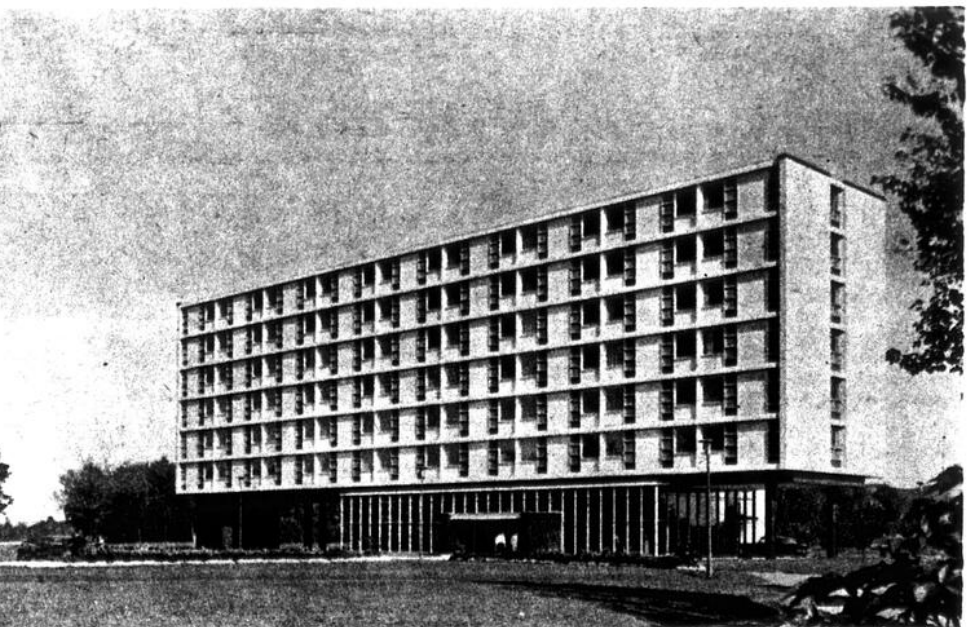
Collège.



Pavillon du Meuble et du Bois ouvré.



Pavillon Bibliothèque.



Résidence des étudiants.

Le Cégep de Victoriaville

Le CEGEP de Victoriaville a été créé par le Lieutenant-gouverneur en Conseil le 21 mai 1969. Au départ, il succédait au Collège de Victoriaville comme institution d'enseignement et c'est là qu'il y établit ses quartiers généraux et offrit ses cours durant l'année scolaire 1969-1970.

Un CEGEP est une corporation autonome. En tant que corporation, il a besoin d'avoir pignon sur rue. Successivement, il a fait l'acquisition des différentes propriétés du Collège de Victoriaville (le Pavillon central, la Bibliothèque, la Résidence des étudiants et l'usine thermique) ainsi que de l'Ecole du Meuble et du Bois Ouvré. Il a aussi intégré l'enseignement des techniques infirmières, lesquelles se donnaient antérieurement à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

En septembre 1972, le CEGEP de Victoriaville recevra quelque 1.200 étudiants, lesquels se répartiront entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, dans la proportion d'environ 50% chacun.

Le CEGEP de Victoriaville a à coeur de développer l'enseignement professionnel et de former des technologues et des techniciens de haute qualité. Pour se faire, il possède notamment une usine-école où les étudiants peuvent se spécialiser dans l'une des techniques les plus caractéristiques de la province de Québec, la fabrication du meuble. Le CEGEP de Victoriaville est également le seul de toute la province à offrir de tels cours.

Le but de ce feuillet est de vous faire connaître les possibilités de l'usine-école du Meuble et du Bois Ouvré.

Si les cours qui s'y donnent vous intéressent, le CEGEP de Victoriaville sera heureux de vous recevoir.

Roland Henry,
Directeur Général.



L'industrie du meuble occupe une place importante au Québec. Elle donne de l'emploi à 20.000 travailleurs qui fabriquent, chaque année, pour trois cents (300) millions de dollars de produits finis. La région de Victoriaville se distingue par une concentration particulièrement dense d'industries, grandes et petites, qui fabriquent les pièces d'ameublement les plus diverses.

Une des raisons qui ont amené les industries à se grouper autour de Victoriaville est sans doute le fait que, se trouvant au coeur d'une région baptisée les Bois-Francs, ces industries pouvaient compter sur une réserve facilement accessible de matière première de grande qualité dans les essences forestières qui couvrent les pentes des collines avoisinantes.

L'industrie du meuble en se développant dut faire appel à une main-d'oeuvre de plus en plus spécialisée pour accomplir des opérations de plus en plus complexes. On demandait des opérateurs capables de faire fonctionner les machines les plus modernes, des contremaîtres ayant les connaissances suffisantes pour diriger le travail dans les divers secteurs de la fabrication, des dessinateurs habiles pouvant renouveler les styles et créer des meubles solides de conception moderne.

Ce fut pour répondre à ces demandes que le Ministère de l'Éducation décida de créer une usine-école du Meuble et du Bois Ouvré à Victoriaville. Les techniciens qui sortent de cette institution se trouvent facilement de l'emploi et remplissent leur tâche à la satisfaction de leurs employeurs.

Intégrée au Cégep de Victoriaville en 1970, l'Ecole du Meuble et du Bois-Ouvré continue de préparer, dans des locaux spacieux et fonctionnels, la main-d'oeuvre spécialisée dont les industries du meuble ont besoin. Nous sommes particulièrement fiers de cette usine-école dans laquelle les élèves s'entraînent sur des machines des plus modernes et suivent les diverses opérations que la matière première doit subir avant d'être transformée en produits finis.

Comme les essences forestières possédant les qualités requises pour faire de bons meubles s'épuisent, les sources d'approvisionnement deviennent de plus en plus éloignées et le coût de la matière première augmente. Des recherches sont en cours pour étudier la possibilité de construire des meubles en matière plastique lesquels posséderaient les mêmes qualités que les meubles en bois.

Déjà, plusieurs pièces entrant dans la fabrication de certains meubles sont faites en matière plastique et le jour n'est pas loin où une bonne partie des meubles sera composée de substances synthétiques.

C'est la raison pour laquelle le Cégep de Victoriaville a demandé à la Direction générale de l'Enseignement collégial l'autorisation d'offrir une voie de sortie aux élèves qui désiraient se spécialiser dans la fabrication des meubles en matière plastique. Un comité d'étude a été formé pour voir à la mise en marche de ce projet lequel se réalisera sans doute dès septembre 1972.

Après quelques mois de récession, l'industrie du meuble amorce une reprise fort prometteuse. Le secteur meuble et bois ouvré du Cégep de Victoriaville entend faire tout ce qui sera en son pouvoir pour favoriser au maximum ce regain de vie de sorte que l'industrie du meuble du Québec connaisse une nouvelle ère de prospérité.

André Guillemette,
Directeur des services pédagogiques.



Victoriaville,
le 22 décembre 1971.

VICTORIAVILLE:

Dont la population ne cesse de croître (23,253) fut fondée en 1861. C'est une ville florissante qui mérite bien son titre de "Reine des Bois-Francs". Elle compte soixante-cinq industries dont les principales sont celles du vêtement, meuble, machines aratoires, tôle, ateliers mécaniques, produits laitiers, alimentation et cercueils. Dressée en bordure de la Rivière Nicolet sur la voie du Canadien National, elle est située au carrefour des quatre plus grandes villes de la Province soit: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke. Victoriaville est reliée aux principaux centres du Québec par les Routes 5, 20 et 34. Victoriaville n'est qu'à quinze milles de la Route Trans-Canada par les routes 20 ou 34.

HISTORIQUE

Le 25 mai 1963 est le jour, qui marque le début du projet de construction d'une Ecole du Meuble. A cette date un mémoire est présenté au Ministre de l'Education à la suite de plusieurs réunions de dirigeants industriels.

En date du 29 octobre 1964, dix membres promoteurs convoquent une réunion du Comité de formation de l'Ecole du Meuble et Bois Ouvré à Victoriaville. Ce Comité provisoire confie un travail de recherche à la firme d'ingénieurs-conseils Dufresne, McLagan et Daigneault Inc. Cette firme présente donc le Rapport Daigneault à la fin de 1964, lequel établit que le quart des usines importantes est situé dans un rayon de soixante-dix milles de Victoriaville. Une étude du marché du travail permet aussi de prévoir une capacité logique de 400 étudiants. Trois recommandations importantes sont donc présentées:

- 1- Nécessité d'une Ecole du Meuble et Bois Ouvré installée au Québec;
- 2- Victoriaville devrait être le centre choisi pour l'érection d'une telle Ecole.
- 3- Le projet est urgent.

Le Ministre de l'Education promet publiquement, en mai 1965, la création à Victoriaville de l'Ecole du Meuble et Bois Ouvré, à option provinciale. Quelques semaines plus tard, un Comité consultatif provincial composé d'industriels, de pédagogues et de représentants syndicaux est créé officiellement.

Le 20 septembre 1965, vingt étudiants entreprennent le programme de cette spécialité professionnelle dans des locaux temporaires. Le Comité consultatif présente en novembre, au Ministre de l'Education un volumineux rapport. Ce dernier traite des problèmes matériels et pédagogiques, en vue d'atteindre l'objectif de cette institution; préparer au maximum une main-d'œuvre qualifiée pour les industries, au niveau des opérateurs spécialisés et de celui des techniciens.

Depuis son existence, la qualité et le nombre des enseignants, les contenus

et notes méthodologiques ainsi que l'équipement ont toujours été en constante progression.

Depuis septembre 1968, les cours sont dispensés dans une construction nouvelle d'une superficie de plus de 100,000 pi. carrés, comprenant une véritable usine et un pavillon académique très fonctionnel.

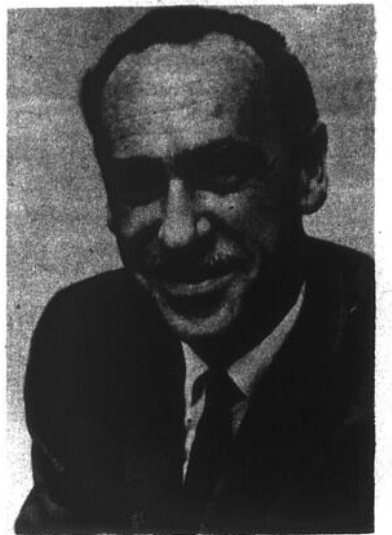
De 1965 à 1970, le Comité consultatif provincial s'est réuni à maintes reprises, surtout au début, pour conseiller les responsables en vue de conserver et de développer l'orientation première, selon les vrais besoins du milieu industriel.

Par l'arrêté ministériel No 1231 du 31 mars 1971, cette institution gouvernementale est intégrée officiellement au CEGEP de Victoriaville, dont elle devient un Secteur.

Plusieurs comités se penchent sur l'analyse et la recherche de solutions aux divers problèmes matériels et pédagogiques propres à ce secteur du CEGEP.

Cette institution spécialisée se tient constamment en contact avec le milieu industriel ainsi qu'avec d'autres institutions éducatives américaines et canadiennes. Elle recrute sa clientèle étudiante à l'échelle provinciale, et fait le nécessaire pour établir tous les contacts possibles avec le marché du travail, de telle sorte que ses diplômés trouvent facilement un emploi.

Depuis ses débuts, cinquante-six diplômés techniciens et soixante-dix opérateurs spécialisés oeuvrent dans les manufactures, selon leur propre spécialité. Les industriels reconnaissent la valeur de la formation professionnelle qu'ont reçue les diplômés de cette institution.



P.-A. Dufresne,
Adjoint au D.S.P.
Secteur Meuble et Bois Ouvré.

Renseignements généraux...

L'usine pilote du Pavillon Meuble et Bois Ouvré a pour mission de préparer une main-d'œuvre hautement spécialisée tant du côté manipulation de machines que supervision de production. Pour atteindre cette spécialisation, l'usine occupe une superficie de 42,350 pieds carrés répartis en différents départements propres à la fabrication du meuble en série.

Pour répondre à la demande industrielle, l'école forme des étudiants à deux paliers de spécialisation; au niveau secondaire, deux options s'offrent à l'étudiant, le rembourrage du meuble ainsi que la fabrication du meuble en série. Au niveau collégial, le dessin du meuble de production ainsi que le contrôle de production. Pour former les étudiants à ces degrés de spécialisation, l'école utilise une machinerie de capacité industrielle avec un équipement moderne.



Avec la diversité de ses équipements, l'école prépare des spécialistes pour les différentes catégories de fabrication, soit le meuble plaqué, le meuble solide, le meuble imprimé et le meuble rembourré sous toutes ses formes.

L'usine pilote, étant une réplique d'une usine de meubles, se doit d'utiliser un système d'opération industriel. Chaque département de l'usine est sous la responsabilité immédiate d'un professeur spécialisé, selon la fonction du département. Les étudiants reçoivent les enseignements pratiques dans les différents départements selon une rotation bien définie, à des cycles différents et sur un horaire précis.

Pour dispenser ces enseignements pratiques, nous retenons les services

de professeurs spécialisés dans la fabrication du meuble et dans le rembourrage.

Notre mode d'opération est identique à celui utilisé dans l'industrie. L'école utilise le système de cartes de fabrication ainsi que les coupons de production, le tout est synchronisé par un tableau visuel d'opération.

Pour s'assurer de la validité des en-

seignements, un comité permanent de programme siège continuellement. Ce comité est composé d'industriels nommés par le comité consultatif provincial du Pavillon Meuble et Bois Ouvré. Il a pour mandat de faire connaître les besoins de l'industrie pour préparer les spécialistes de demain afin qu'ils puissent jouer pleinement le rôle pour lequel ils auront été préparés.

Après quelques années d'opération, les postes occupés par nos finissants, nous permettent d'évaluer la rentabilité de la formation dispensée. Comptant sur la collaboration de l'industrie, nous vous assurons pour le futur des candidats encore mieux préparés pour répondre à la demande industrielle.

Cyrille Gauvin,
Responsable de l'usine.



TECHNIQUE du MEUBL AU COLLEGIAL

Durée du cours: 3 ans
Pré-requis: Secondaire V réussi
Deux options offertes: Production - Dessin

L'étudiant en techniques du meuble et du bois ouvré reçoit une formation qui le prépare à devenir le pivot essentiel entre la direction de l'industrie et l'opérateur spécialisé. Les cours des quatre premières sessions lui donneront des connaissances complémentaires en langues et littérature, philosophie, mathématiques, sciences; ces cours seront axés vers la spécialité.

Il recevra des notions de dessin industriel et de construction de meuble. Des stages à travers tous les départements du pavillon usine (séchage, débitage, sablage, assemblage, finition et rembourrage) lui permettront de prendre connaissance du fonctionnement et de la capacité de la machinerie d'une industrie du meuble.

Au cours de la dernière année, soit à la cinquième et à la sixième session, l'étudiant recevra des notions de contrôle et de gestion par des cours de mathématiques financières, de statistiques, de comptabilité, de marketing et d'organisation scientifique du travail. C'est au début de cette dernière année qu'il pourra choisir l'une des deux options suivantes:

Organisation de la Production

Cette option prépare l'étudiant à remplir une fonction d'organisation, de contrôle et de surveillance de la production, soit au niveau d'un département, au niveau intermédiaire, ou au niveau de l'usine entière. Le travail consistera à préparer les étapes de la production, à contrôler la procédure d'exécution, à établir des critères de qualité, à programmer l'utilisation de la machinerie, tout en assurant la cohésion des différents éléments humains à l'intérieur de l'entreprise moderne.

Cette tâche exige un bon nombre de qualités. En voici quelques-unes: en plus de la dextérité manuelle, l'étudiant doit posséder l'esprit d'initiative et d'organisation, une discipline personnelle de travail, la ponctualité, la capacité de mener une équipe d'hommes. Il devra avoir "une vue d'ensemble du fonctionnement, de l'usine", ainsi que l'aptitude à faire exécuter les décisions prises à un niveau supérieur.

Dessin de Production

La formation que reçoit l'étudiant en "Dessin" vise deux buts bien précis: développer ses connaissances en "design" afin qu'il puisse concevoir des meubles qui répondent à tous les besoins, actuels et futurs, dans les domaines tels l'ameublement familial à partir des meubles d'usage quotidien jusqu'aux ameublements sophistiqués, meubles commerciaux et autres productions tels parquets, portes et châssis, placage et contre-plaqués, cerceux.

Parallèlement le technologue en "Dessin" doit se préparer à faire face à la concurrence, en acquérant des connaissances de base adéquates en prix de revient et en administration. Il doit aussi être éveillé à l'utilisation des matériaux, tels le métal, le verre, les plastiques, le caoutchouc.

Il y a des qualités qui conviennent particulièrement au technologue en Dessin. En voici quelques-unes: Il va sans dire que la qualité première est une aptitude au dessin. D'autres qualités essentielles sont l'imagination et la créativité en plus du sens de l'esthétique et de la présentation. Il devra posséder aussi un sens pratique, qui lui permettra d'adapter son produit aux demandes du consommateur et aux méthodes modernes de production.

Au cours de la dernière année, tous les étudiants devront présenter un travail de fin d'études qui permettra au personnel, puis aux industriels qui les embaucheront, de vérifier leur degré de connaissances et leur esprit de découverte.

DÉBOUCHÉS

Troisième industrie en importance dans la province, elle emploie 20,000 personnes. Le Québec a produit en 1970 pour environ \$300 millions. Il fabrique 72% de la production canadienne de l'ameublement de chambre à coucher.

Chaque année, il y a demande en moyenne pour 400 nouveaux employés.

Les possibilités d'emploi sont excellentes pour les technologues compétents et énergiques.

Monsieur John Evans, de la Compagnie Canada Packers, disait, lors du dernier congrès annuel de l'Association Canadienne de la Formation Professionnelle:

"College graduates work through the lowest levels of all jobs in the plant and hopefully, they see things differently than the line workers and become more investigative and imaginative in solving problems and doing jobs more efficiently".

Le technologue, après un certain apprentissage, sera appelé à remplir diverses fonctions aux niveaux intermédiaires dans l'organisation d'une industrie, des fonctions telles que: préposé à l'étude des temps et mouvements, contremaître de département, directeur des procédés, directeur du contrôle de la production, etc. . .

SECONDAIRE

SECONDAIRE

SECONDAIRE

CEGEPS

PROFESSIONNEL

MARCHE DU TRAVAIL

L'ETUDIANT DU SECTEUR PROFESSIONNEL se prépare à exercer directement une profession: après 3 années d'études, il a la formation nécessaire pour accéder au marché du travail, dans la spécialité de son choix.



Assemblage.

MEUBLE et du BOIS OUVRE AU SECONDAIRE

SECONDAIRE III

SECONDAIRE IV

SECONDAIRE V

CEGEP

Sortes de cours:

Cours professionnel secondaire régulier:

durée: 2 ans (Sec. IV et Sec. V)
pré-requis: Secondaire III réussi
programme: 16 périodes académiques
19 périodes pratiques

Cours professionnel intensif (C.P.I.):

durée: 1 année
pré-requis: Secondaire IV réussi
programme: 5 périodes académiques
30 périodes pratiques

Deux options offertes:

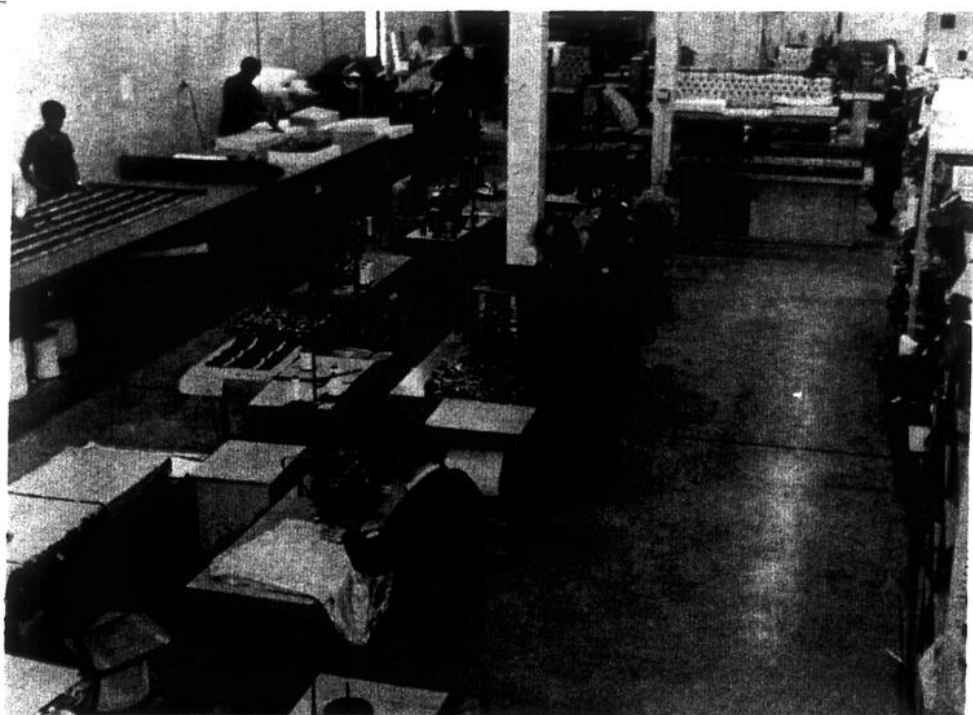
- * Production de meubles en série
- * Rembourrage

MARCHE DU TRAVAIL

GENERAL

ETUDES UNIVERSITAIRES

L'ETUDIANT DU SECTEUR GENERAL doit envisager au moins 3 années d'études universitaires après les 2 ans d'études au CEGEP; il a donc un minimum de 5 années d'études à poursuivre avant d'exercer une profession.



Rembourrage.

But du cours

a) Production de meubles de série

Former des opérateurs spécialisés capables d'occuper n'importe quel poste dans les chaînes de fabrication de meubles les plus courantes, depuis le traitement du bois brut jusqu'aux opérations précédant l'expédition.

b) Rembourrage

Formation d'ouvriers spécialisés capables de procéder à toutes les opérations de rembourrage dans le cadre d'une production de meubles en série.

Description du cours

Outre le cours de formation générale (français, anglais, mathématiques, chimie, etc. . .) l'étudiant doit suivre des cours de formation professionnelle.

- * Production de meubles en série (dessin technique, lecture de plans, session de départ, séchage-débitage, sablage-pliage, finition-impression, etc. . .)
- * Rembourrage (dessin technique, lecture de plans, session de départ, entoilage, couture, rembourrage et finition, divers, boutons, capitonnage, etc. . .)

Notes méthodologiques

La matière de cet enseignement dispensé sous forme de démonstrations accompagnées d'exercices est répartie graduellement afin d'assurer le progrès constant de l'élève. L'enseignement lui-même repose sur deux grands éléments:

- une technologie particulière à chaque machine;
- une formation pratique préparant à la production en série.

L'élève reçoit un enseignement approfondi en technologie spécialisée. Cet enseignement porte, pour chacune des machines, sur les éléments suivants: différentes parties, principes de fonctionnement, sortes de travaux exécutés, montage des accessoires, méthodes de travail, mesures de sécurité, mise en marche et vérification des plans de travail, conditions de travail, entretien de la machine, etc.

Des exercices spéciaux reliés à ces cours de technologie sont donnés au fur et à mesure.

Chaque professeur est responsable d'un département spécifique afin d'atteindre une spécialisation et une efficacité plus grandes.

Parallèlement aux cours théoriques, l'élève bénéficie d'une formation pratique en dessin industriel et lecture de plans. Il reçoit également des notions de "temps et mouvements" en particulier: fixation d'un temps limité pour l'ajustement d'une machine ou la durée d'une opération.

La disposition générale des machines et des divers départements qui les groupent est semblable à celle d'une usine moderne.

Exigences/ Qualités requises

- * Bonne santé, résistance physique
- * Dextérité manuelle
- * Bonne coordination visuo-motrice
- * Bonne vue, bonne ouïe, capacité de visualiser
- * Un bon degré d'aptitude mécanique
- * Bonne connaissance du dessin
- * Aptitudes en mathématiques
- * Doit posséder du sens artistique
- * Le sens des formes et des proportions
- * Le sens des couleurs
- * De la patience
- * L'esprit d'initiative
- * L'esprit d'observation
- * Une bonne capacité de précision et de concentration
- * Etre énergique et persistant
- * Etre capable de travailler dans le bruit
- * Ne doit pas souffrir de certains handicaps physiques.

Nature de la fonction

a) Production de meubles de série

Le travailleur dans la production de

meubles de série est apte, d'après sa formation professionnelle, à travailler à l'aide de différents outillages mécanisés qui sont nécessaires tout au long de la production à la chaîne. Il peut être affecté à la scie, à la dégauchisseuse, à la raboteuse d'épaisseur, à la tenonneuse, à la perceuse, à la sableuse, au séchoir, à la convoyeuse, à la tourne-planches, à la moulurière, à la machine à mandriner, à la délignieuse, à la presse chaude à plaquer, à la cloueuse automatique, etc. . .

b) Rembourrage

Dans sa "Classification internationale type des professions" le BIT explique les fonctions du rembourreur comme suit:

- * place, dispose et fixe les ressorts, rembourrages et tissus de recouvrement aux châssis des meubles
- * forme la base des sièges au moyen de bandes de toile ou de canevas
- * fixe au siège, dossier, bras ou autres parties du meuble, des ressorts métalliques, du caoutchouc mousse, du crin, du feutre de coton ou d'autres produits de rembourrage
- * prend des mesures et coupe le tissu de recouvrement
- * dispose le tissu sur le meuble, le tend sur les parties à recouvrir et le fixe en le clouant, en le cousant ou en le collant
- * il fait également des coussins mobiles pour les meubles

Possibilités d'emploi et de promotion

Celui qui finit dans une de ces deux spécialités peut facilement travailler en atelier dans un milieu industriel ou commercial. Nous retrouvons les débouchés suivants: ouvrier des manufactures, dessinateur de meubles, vendeur, acheteur, etc.

La première étape de la promotion est le passage du statut d'apprenti à celui d'ouvrier spécialisé. Par la suite, celui-ci peut devenir chef de sections, contremaître, dessinateur, estimateur, directeur, etc. La promotion se fait en tenant compte de l'habileté, de l'expérience et de la compétence de l'individu.

L'USINE A L'ECOLE: IDEAL

L'Ecole du Meuble et Bois Ouvré de Victoriaville est la seule de son genre au Québec. Elle est la plus spécialisée dans l'art de fabriquer des meubles. On se croirait dans une véritable usine. Les grands avantages dans cette école, c'est que nous travaillons tout comme si nous étions dans une manufacture de meubles. Nous nous habituons à ne pas perdre de temps. Ainsi, si nous allons travailler dans une usine après que les cours seront terminés nous aurons assez de vitesse pour suivre les autres employés. Il y a aussi un autre avantage, c'est qu'on nous montre la manière de travailler, sans perte de matériel, ce qui sera très utile pour plus tard. Nous avons la chance de travailler sur toutes les machines ce qui est un autre avantage. Lorsqu'on s'engage dans une industrie on aura beaucoup plus de chance d'être accepté que si nous ne connaissions que trois ou quatre machines. Voilà les grands avantages de notre école.

Un écolier qui y obtient son diplôme doit commencer au bas de l'échelle, oui, mais il a beaucoup plus de possibilités d'avancement. Il a un avenir assuré à une seule condition: qu'il soit sérieux.

Yvan Lalonde, Sec. IV,
(Le Meuble, nov. 1969).

EDUCATION PERMANENTE

Origine de la formation professionnelle des adultes

L'éclatement technologique, les besoins de plus en plus aigus de connaissances spécialisées, la nécessité de systématiser l'organisation rationnelle du travail: autant de facteurs qui obligent le monde des adultes à repenser globalement toute sa formation technique; d'où l'émergence dans notre système d'éducation d'un nouveau type de formation, la Formation Professionnelle des adultes.

Objectifs de la formation professionnelle

- a) préparer une force ouvrière mobile, bien balancée, capable de faire face aux besoins immédiats et futurs;
- b) permettre à chaque individu d'utiliser ses potentialités au maximum;
- c) faire en sorte que chaque poste de travail soit occupé par un travailleur compétent;
- d) fournir à chaque travailleur les éléments d'une culture qui lui permettront de s'adapter socialement à mesure qu'il montera dans l'échelle professionnelle.

Enseignement collégial

Le programme des techniques du meuble et du bois ouvré, niveau collégial, offert dans le cadre de l'enseignement régulier de jour, peut également être offert par l'intermédiaire du service de l'éducation permanente.

Le programme de cours est conçu en fonction des tâches professionnelles qui attendent le diplômé. L'étudiant en techniques du meuble et du bois ouvré doit être assuré d'une culture assez vaste. Des cours en anglais, en mathématiques, en relations humaines et en administration lui sont absolument nécessaires s'il veut accomplir adéquatement sa tâche professionnelle.

Dès la première session, l'étudiant s'initie aux techniques du meuble et du bois ouvré; de session en session, les cours propres à la spécialisation vont en s'intensifiant. Des stages dans tous les départements (séchage - débitage - machinage - sablage - placage - assemblage - finition et rembourrage) lui permettent de prendre connaissance du fonctionnement et de la capacité de la machinerie d'une usine de meubles.

Au cours de la troisième année, l'étudiant choisit l'une des deux options suivantes:

- l'organisation de la production (pour un département et pour une usine);
- le dessin de production (design pour production réalisable et rentable).

A) Organisation de la production:

L'étudiant met alors en pratique les notions qu'il a reçues au cours des deux premières années et celles qu'il reçoit au cours de la dernière année, pour organiser et surveiller une production au niveau de chaque département et de l'usine entière. Des projets concrets lui sont soumis et il doit les résoudre par lui-même.

B) Dessin de production:

L'étudiant approfondit ses connaissances dans l'élaboration du dessin de meubles. Il étudie les styles et l'histoire de l'art. Il reçoit des notions de design et prépare des projets dont la réalisation est rentable. Au cours de la dernière année, tous les étudiants doivent présenter un travail de fin d'études qui permettra aux industriels qui les embaucheront de vérifier leur degré de connaissances et de créativité.

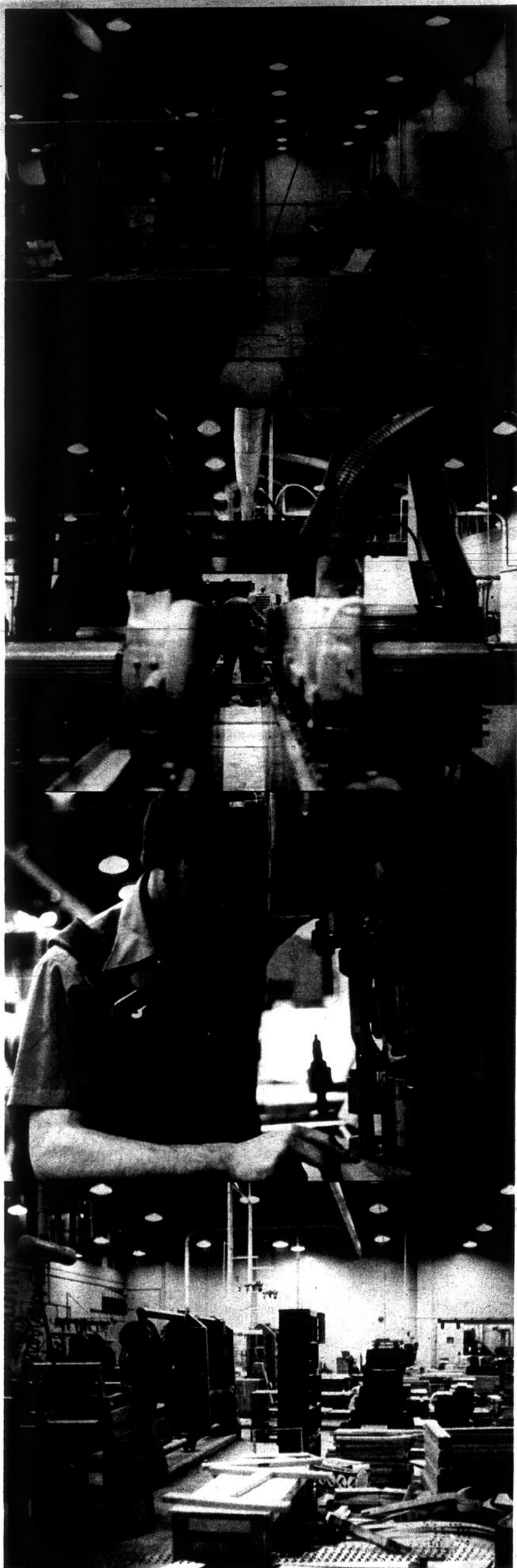
Enseignement secondaire

Dans le cadre de l'enseignement secondaire aux adultes, le service d'éducation permanente peut offrir certains cours à temps plein d'une manière intensive; le cours professionnel intensif (C.P.I.) — voir page 5 — option production de meubles en série ou option rembourrage, en est un exemple. Il y a aussi le cours professionnel régulier.

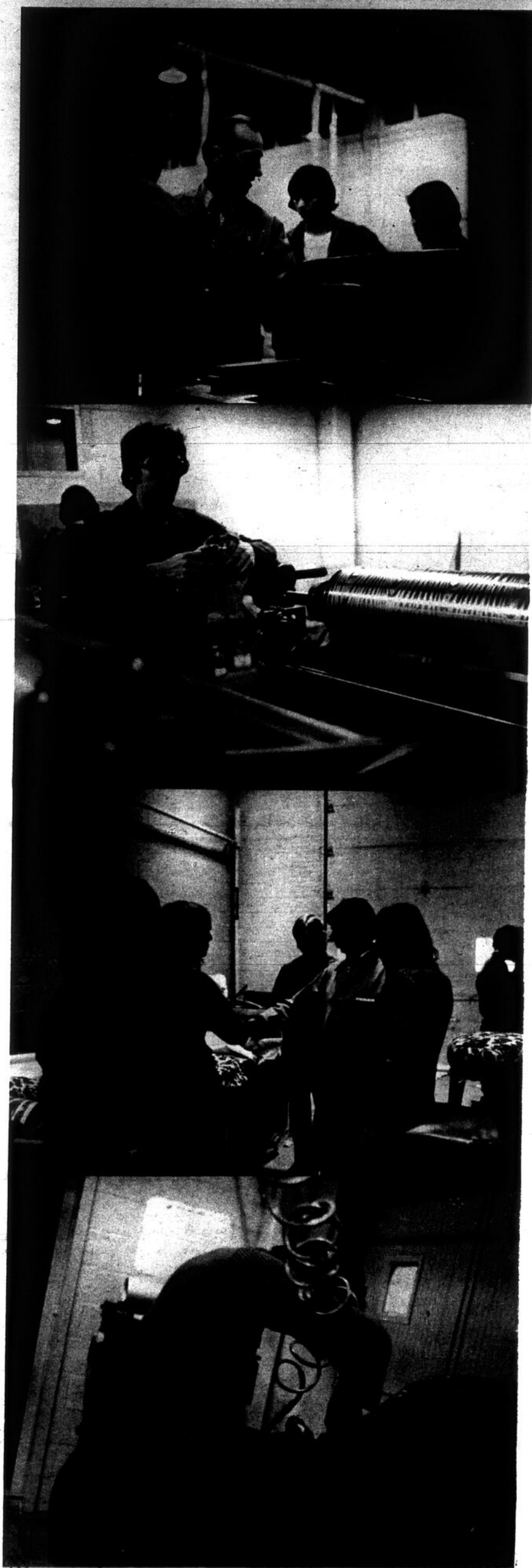
Objectifs de ces cours:

- former des opérateurs spécialisés, capables d'occuper n'importe quel poste dans les chaînes de fabrication de meubles les plus courantes, depuis le traitement du bois jusqu'à l'expédition;
OU
- former des ouvriers spécialisés capables de procéder à toutes les opérations de rembourrage dans le cadre d'une production de meubles en série ou de réparation.

La durée, les pré-requis et le programme de ces cours sont détaillés à la page 5 du présent journal.



FORMATION PROFESSIONNELLE



COURS SPÉCIAUX

A) Niveau collégial

1- Formation de contremaîtres pour l'industrie du meuble et du bois ouvré:

Objectif: préparer des candidats à occuper un poste de surveillance dans un des départements de fabrication du meuble.

Candidats: ce cours est spécialement préparé pour des candidats travaillant dans l'industrie de meubles ou dans une industrie connexe.

Exigences: le candidat doit avoir un minimum d'expérience industrielle, d'initiative, le sens des responsabilités et il doit être apte à prendre des décisions.

Champ d'activité: les usines de meubles et de bois ouvré.

Durée: la durée de cette concentration est répartie sur deux (2) unités de 120 (cent vingt) heures chacune.

2- Formation de préposés aux études de temps et mouvements:

Objectif: préparer des candidats à prendre des relevés de temps de fabrication, à rechercher de nouvelles méthodes d'études de temps, à établir des temps standards.

Candidats: ce cours est préparé pour des candidats travaillant présentement dans l'industrie du meuble et du bois ouvré ou dans une industrie connexe.

Exigences: posséder un diplôme secondaire, avoir le sens des responsabilités, avoir de la facilité à faire accepter de nouvelles méthodes, avoir de l'assurance et de l'initiative.

Champ d'activité: les usines de meubles et de bois ouvré.

Durée: la durée de cette concentration est répartie sur deux (2) unités de cent vingt (120) heures chacune.

B) Niveau secondaire:

Le but de ces cours spéciaux est de répondre à un besoin spécifique et de permettre à l'étudiant adulte d'en retirer des avantages immédiats (formation spécialisée, conservation d'emploi, obtention d'emploi, augmentation de salaire, etc. ...)

Dans ce type de cours que nous offrons aux adultes soit à temps plein soit à temps partiel, nous retrouvons les cours suivants:

1- Cours d'opérateurs de machines de production:

Objectif: préparer des opérateurs pour la manipulation de machines variées telles que moulurière, tenonneuse d'outils, tour à reproduire automatique, etc. ...

Candidats: ce cours est préparé pour des candidats ayant des connaissances générales dans la fabrication du meuble et ayant déjà travaillé ou travaillant présentement dans la fabrication du meuble et du bois ouvré.

Exigences: le candidat doit avoir une neuvième année d'études, avoir des notions de production, connaître les différentes unités de mesure et avoir de l'initiative.

Type d'emploi: manipuler des machines de précision dans la fabrication du meuble et du bois ouvré.

Durée: selon la complexité de la machine, la durée du cours peut varier de dix à douze semaines.

2- Cours d'opérateurs de machine à bois:

Objectif: préparer des candidats à la manipulation des machines utilisées pour le travail du bois dans les différents ateliers de menuiserie.

Candidats: ce cours est offert à tout candidat désirant apprendre la manipulation des machines à bois.

Exigences: le candidat a un minimum de scolarité et désire travailler dans ce domaine.

Champ d'activité: les ateliers de menuiserie.

Durée: la durée du cours varie entre trente (30) et trente-deux (32) semaines.

3- Cours d'ébénisterie:

Objectif: préparer des candidats pour réaliser du meuble unitaire ou sur commande selon une demande spécifique du client.

Candidats: ce cours s'adresse à tout candidat présentement sans emploi et ayant travaillé dans l'industrie du meuble et du bois ouvré.

Exigences: avoir une neuvième année de scolarité ou une formation équivalente, posséder le sens de l'esthétique, de la présentation graphique et de l'observation spatiale.

Type d'emploi: fabriquer du meuble unitaire selon les exigences de la demande.

Durée:

- a) Ebénisterie I ou l'équivalent (pré-requis) durée du cours trente (30) semaines.
- b) Ebénisterie II - concentration: durée de douze (12) semaines.

4- Cours de rembourrage de meubles:

Objectif: préparer une main-d'œuvre spécialisée dans le rembourrage de l'ameublement unitaire ou en série, et dans la réparation d'ameublement.

Candidats: ce cours est préparé pour des candidats sans emploi qui désirent faire une carrière dans cette spécialité.

Exigences: avoir un minimum de scolarité, désirer avoir un emploi dans une usine de rembourrage et posséder des aptitudes dans le domaine.

Durée: Entre trente (30) et trente-deux (32) semaines.

5- Cours de perfectionnement:

Objectif: donner des connaissances ou de nouvelles méthodes de travail à un opérateur de machines de production soit sur le poste qu'il occupe présentement soit sur un poste connexe.

Candidats: ce cours est préparé pour tout candidat qui désire améliorer ses méthodes de travail ou en acquérir de nouvelles.

Exigences: le candidat doit occuper depuis un certain temps un poste de travail dans une usine de fabrication de meubles.

Champ d'activité: les usines de meubles et de bois ouvré.

Durée: de quarante-cinq (45) à soixante (60) heures.

6- Formation par poste de travail dans la fabrication du meuble en série:

Objectif: préparer des opérateurs de machines de production dans la fabrication du meuble.

Candidats: ce cours est préparé spécialement pour des candidats qui sont actuellement sans emploi, et qui désirent occuper un poste de travail dans une usine de meubles ou dans une usine de bois ouvré.

Exigences: le candidat doit avoir un minimum de scolarité, il doit démontrer des aptitudes pour ce genre d'activité et ne doit pas être allergique à la poussière.

Type de travail: en relation avec le cours suivi.

Durée: Entre dix (10) et douze (12) semaines.

Ces huit (8) cours représentent quelques exemples des possibilités offertes par l'éducation permanente dans le secteur du meuble et du bois ouvré. Nous avons également mentionné la possibilité de suivre des cours à temps plein et des cours à temps partiel. Il serait peut-être intéressant de préciser ce que l'on entend par chacun de ces cours.

Un cours à temps plein est un cours de vingt-quatre (24) périodes et plus par semaine; c'est le cas des cours décrits précédemment. Un cours à temps partiel est un cours qui se donne généralement à raison d'un ou deux soirs par semaine. Les cours déjà cités peuvent évidemment se donner à temps partiel.



Cours maison

Par "cours maison" le service de l'éducation permanente entend offrir des stages d'étude s'adressant à une institution ou à un groupe d'individus.

Contrairement aux autres cours disponibles dont le contenu est défini au départ de façon à répondre à des besoins généraux de formation, un "cours maison" n'a à l'origine, aucun contenu précis.

L'élaboration du contenu d'un "cours maison" provient essentiellement de l'étude des besoins spécifiques; le service de l'éducation des adultes structure un programme spécialement adapté à ces besoins, arrête des méthodes pédagogiques et des mécanismes d'évaluation pensés ou inventés d'une façon spéciale pour le groupe et, enfin, le service établit une certification ou une attestation d'étude reconnue soit par le Ministère de l'Éducation soit par le Cégep de Victoriaville.

Ce type de formation, en voulant répondre à des besoins précis, peut s'adapter à n'importe quel niveau d'étude (i.e. secondaire, collégial ou autre). Un "cours maison" s'adresse tout aussi bien à des manoeuvres qu'à du personnel de cadre ou du personnel professionnel. Cette formation peut s'axer sur différents domaines tels l'économie, le social, les relations humaines, l'administration, la technique, le secrétariat, etc.

En termes de temps, la durée de ces stages est aussi variable que les besoins qui les justifient. Par exemple, un stage peut avoir lieu dans le cadre d'un cours à temps partiel pouvant durer 45 heures (quarante-cinq) ou plus. Ce même cours, intégré dans un processus de formation plus complet peut s'étendre sur plusieurs semestres et peut même se donner dans le cadre d'une formation à temps plein.

En somme, un "cours maison" c'est un cours sur mesure qui s'adapte à tous les types de besoins que l'on peut retrouver en Formation Professionnelle, puisqu'il origine essentiellement d'un besoin précis.

Aide financière

Le Gouvernement Fédéral et le Gouvernement du Québec accordent, depuis quelques années, de plus en plus d'importance à la formation professionnelle des adultes. De cette préoccupation découle un nombre assez imposant de mesures visant à favoriser ce type de formation. Pour n'en nommer que quelques-unes, nous pouvons citer la création de la Commission de Formation Professionnelle, la loi 49, la loi C-278, le récent programme de financement pour la formation professionnelle en cours d'emploi, la subvention spéciale accordée aux maisons d'enseignement pour leur permettre d'engager un responsable de la formation professionnelle des adultes.

Les Centres de Main-d'Oeuvre du Canada, ceux du Québec, la Commission de Formation Professionnelle et la Direction Générale de l'Éducation des Adultes



LE MEUBLE QUEBÉCOIS

Héritière d'une riche tradition d'excellence, l'industrie québécoise du meuble connaît depuis quelques années un essor tel qu'elle incarne de plus en plus la richesse de ce Québec moderne qui part à la conquête des marchés mondiaux.

Troisième industrie en importance dans la province, l'industrie du meuble emploie 20,000 personnes, connaît un rythme de croissance rapide et soutenue, et illustre non seulement au Québec ou au Canada, mais également à l'extérieur de nos frontières ce bon goût québécois qui fit la renommée des meubles de chez-nous.

Diversifiée, audacieuse, résolument moderne dans ses conceptions, ses techniques, ses formules de mise en marché, l'industrie du meuble est tournée vers l'avenir, vers la conquête de nouvelles clientèles. Si le Québec a produit pour \$265 millions d'ameublement en 1969, chez les manufacturiers de meubles on est persuadé que ce chiffre atteindra \$500 millions en 1975 et \$850 millions en 1980.

Le succès de l'industrie ne tient pas uniquement à la renommée des produits et à l'adresse des spécialistes du meuble. Elle tient surtout à l'effort systématique des 125 fabricants de meubles du Québec qui, par le truchement de leur association, explorent toutes les nouvelles techniques de mise en marché, évaluent de nouvelles expériences, et exploitent avec intelligence les richesses du design québécois.

Au Québec, l'industrie du meuble fait vraiment partie du paysage de la province. On la retrouve partout, sous la forme de plusieurs spécialités, dans les quatre coins de la province; plusieurs villes y doivent leur prospérité et une stabilité d'emploi fort appréciée.

Diversifiée dans sa production (on produit de tout au Québec, à partir des meubles d'usage quotidien jusqu'aux ameublements sophistiqués), audacieuse dans ses modèles, agressive sur le plan du Marketing (mentionnons, à titre d'exemple, l'organisation annuelle d'un salon du meuble très populaire à

Montréal), l'industrie du meuble québécois se prépare, grâce à ses normes d'excellence et à la qualité de sa main-d'oeuvre et des matériaux utilisés, à se tailler une place importante non seulement sur le marché américain mais éventuellement sur le marché européen.

Les gouvernements québécois et canadien ont reconnu l'importance et la qualité de l'industrie du meuble québécois, en décidant de collaborer activement avec elle pour explorer de nouveaux emplois et une prospérité accrue dans l'ensemble de la province.

Récemment plusieurs fabricants québécois exposaient leurs créations à New York, y faisant connaître leur produit et revenant avec de substantielles commandes et établissant de fructueux contacts.

Cette croissance soutenue de notre industrie du meuble est également attribuable à l'apport unique de l'École du Meuble de Victoriaville, la plus moderne du genre au pays. Les diplômés de l'école vont apporter à l'industrie un appui précieux, tant dans la conception de nouveaux modèles que dans la planification d'une production sans cesse plus importante pour répondre aux exigences d'une clientèle plus nombreuse et plus exigeante.

La modernisation de l'industrie québécoise du meuble est davantage qu'un projet. C'est une réalisation déjà fortement engagée, qui ouvre aux fabricants de meubles des perspectives des plus optimistes. L'Association des fabricants de meubles du Québec est consciente de l'importance de ce secteur économique, et elle ne ménage aucun effort pour accentuer son essor.

Les Québécois sont reconnus pour leur génie inventif et leur goût pour les choses bien faites. Le meuble est une industrie qui illustre cette tradition bien de chez nous.



L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE MEUBLES DU QUÉBEC INC.



désire compléter sa formation et obtenir, soit un diplôme d'études secondaires, soit un diplôme d'études collégiales ou encore un certificat d'études collégiales.

Perspectives professionnelles

L'adulte qui réussit à obtenir un diplôme spécialisé en techniques du meuble et du bois ouvré:

A court terme: s'assure de la conservation de son emploi.

A moyen terme: s'assure de l'avancement (augmentation de ses responsabilités et augmentation de son revenu).

A long terme: se prépare à remplir diverses fonctions à des niveaux intermédiaires dans l'organisation d'une entreprise: contremaître de département, directeur de service, dessinateur, surintendant, etc.

sont, d'après certaines ententes fédérales-provinciales, des institutions autorisées à financer en totalité les frais encourus pour suivre des cours de formation professionnelle.

En plus de la gratuité scolaire dont il jouit, l'étudiant adulte peut obtenir, s'il est sans emploi, une allocation pour suivre ces cours ainsi qu'un montant pour les frais de déplacement et de séjour, s'il y a lieu.

Le Gouvernement a prévu, depuis quelque temps, un projet de financement des frais encourus pour la formation professionnelle en cours d'emploi. Cette mesure s'adresse surtout aux industriels qui désirent faire suivre à leurs employés un stage de formation (recyclage et perfectionnement) tout en les gardant à leur emploi. Ce programme prévoit en effet une aide financière aux employeurs qui engagent des chômeurs en état de travailler et qui leur font suivre, durant une période de temps déterminée, un programme de formation répondant aux besoins de leur industrie. Cette aide se situe aux environs de 75% des salaires versés à ces employés ou l'équivalent en déduction d'impôt.

Reconnaissance des cours

L'étudiant-adulte qui, au niveau secondaire, réussit le programme complet des cours 41 et 51 peut recevoir un diplôme d'études secondaires avec concentration dans l'une ou l'autre des deux options offertes dans les techniques du meuble et du bois ouvré.

L'étudiant-adulte qui termine avec succès l'ensemble du programme des techniques du meuble et du bois ouvré prévu au niveau collégial obtient un D.E.C. — Diplôme d'Études Collégiales —

Au niveau collégial, il est possible de suivre une série de vingt (20) cours spécialisés dans une technique et d'obtenir par la suite un certificat d'études spécialisées dans cette technique.

Les trois types de reconnaissance d'études énumérés antérieurement sont donnés à l'adulte par le Ministère de l'Éducation par l'intermédiaire de l'institution de formation — Cégep ou Commission Scolaire — dans laquelle il a suivi son cours.

Les autres cours (cours maison, cours à temps partiel, etc.) sont reconnus par l'institution de formation qui remet à l'étudiant une attestation d'études laquelle est valable pour un nombre défini de crédits ou d'heures de cours. Cependant, il est intéressant de souligner que ces attestations d'études sont toujours négociables pour l'obtention d'équivalences lorsqu'un individu